

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
ARRONDISSEMENT DE CORTE ET CANTON DE FIUMORBO-CASTELLO
COMMUNE DE PRUNELLI DI FIUMORBO

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération
N° DEL-5-160223-05

SEANCE DU 16 FEVRIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le seize février, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur André ROCCHI, Maire.

Etaient présents : M André ROCCHI ; M Christian PAOLI ; Mme Anne Laure FILIPPINI ; Mme Marie Josée SANTONI ; M Sébastien GUIDICELLI ; Mme Agnulina ANDREANI ; M Vincent SUSINI ; Mme DAMIANI-CHIODI Anne-Marie ; M Jean François OTTOMANI ; Mme Marie-Luce MICAELLI ; M Pierre Louis PIERI ; M Jules François PAOLI ; M Esteban SALDANA ; M André POLINI.

Etaient absents : Mme Nadine ACHILLI FABRE ; Mme Dominique VILLARD ANGELI ; Mme Nicole FARENC.

Etaient représentés : M Jean Jacques FRATICELLI par M Christian PAOLI ; Mme Lisa FRANCISCI par Mme CHIODI Anne-Marie ; Mme Victoria COLOMBANI par Mme Marie-Luce MICAELLI ; M Franck PAOLI par M Vincent SUSINI ; M Toussaint BARBONI par M Jean-François OTTOMANI ; Mme Muriel ELEGANTINI par Mme Agnulina ANDREANI ; M Filippu Anto ANGELI par M Pierre Louis PIERI ; Mme Marie Pierre GAMBOTTI par M André ROCCHI ; Mme Sandrine MURGIA par M Sébastien GUIDICELLI ; M Albert PIREDDA par M Esteban SALDANA.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Luce MICAELLI

Nombre de Membres en exercice : 27	Présents : 14	Absents : 3	Représentés : 10	Votants : 24
Vote pour : 24	Vote contre : 0	Abstention : 0		
Affichage en date du : 08.01.2023	Convocation : 08.01.2023			

OBJET : DENOMINATION DE LA SALLE CULTURELLE ET DE SPECTACLE COMMUNALE SISE RESIDENCE CARDICCIA.

Maire de Prunelli di Fiumorbu de 1965 à 2001, feu le Docteur Pierre Timothée PIERI, dit Timo, a beaucoup fait pour le développement de sa commune jusqu'à son retrait de la vie politique.

Durant ses années de mandat électoral, il a mené de nombreuses actions, dont notamment la réalisation de la salle culturelle et de spectacle sise résidence Cardiccia.

Cette infrastructure ayant récemment été totalement réaménagée, il serait opportun de la renommer en lui octroyant le nom de l'initiateur du projet initial de sa construction, décédé en 2021.

Vu l'avis favorable donné par la famille de feu le Docteur PIERI à ce propos ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

-D'attribuer à la salle culturelle et de spectacle sise résidence Cardiccia le nom de « Centre Culturel Docteur Timo PIERI »

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus

Le Maire,

Pour le Maire empêché
le 1^{er} adjoint
Christian PAOLI



Accusé de réception en préfecture
02B-212002513-20230216-DEL-5-160223-05-DE
Date de réception préfecture : 17/02/2023